

AXE SAINT-LO/COUTANCES

UN PROJET DÉCALÉ ET INADAPTÉ

TRIBUNE / RÉFLEXIONS

Le train est né il y a près de deux siècles, et l'automobile a vu le jour en 1885. Ce fut une innovation technologique majeure !

L'automobile s'est rapidement imposée comme principal mode de transport pour la circulation des individus et des marchandises.

Force est de constater que ces révolutions technologiques ont fortement contribué au développement économique et à l'attractivité de nos territoires.

La fin du XXème siècle a vu la réalisation des derniers grands projets d'infrastructures routières dans le département de la Manche : je pense à l'A84 et à la finalisation de la RN174, voie de liaison entre le Cotentin et le saint-lois.

Quels sont désormais les véritables enjeux du XXIème siècle ?

D'évidence, il convient d'anticiper les deux transitions d'aujourd'hui, à savoir la transition numérique et la transition écologique ! A cela s'ajoutent les enjeux majeurs liés aux relations sociales et à l'attractivité des territoires ruraux.

Nous devons par conséquent penser autrement nos modèles et investir pour réussir les développements futurs de nos territoires, comme l'ont fait nos prédécesseurs au XIXème et XXème siècles.

Les attentes des entreprises et des populations ont changé, et chaque projet doit être pensé en se posant systématiquement la question de son utilité pour les décennies à venir, et en mesurant son impact écologique.

En ce sens, je considère que le projet proposé par le Conseil départemental de la Manche pour améliorer la liaison Saint-Lô/Coutances est décalé et inadapté.

Quels sont les objectifs identifiés par le Conseil départemental ?

- Améliorer la sécurisation de tous les usagers
- Réduire et fiabiliser les temps de parcours
- Désenclaver le Coutançais, renforcer son attractivité économique et touristique

Avec 43 accidents recensés entre 2009 et 2018, dont cinq mortels, la mise en sécurité de cet axe est l'objectif essentiel et le seul qui puisse être à juste titre considéré d'intérêt public. Sur ce point, il y a urgence à agir, et je rappelle que les statistiques sont claires : « c'est la vitesse qui tue ». Afin d'être exhaustif, les chiffres des accidents recensés depuis 2018 seraient utiles.

Je laisse à chacun le soin de se faire une opinion sur la nécessité d'une voie à 110km/h.

Avant de proposer un projet définitif, le conseil départemental a mis en place une période de concertation en invitant la population à participer à ce projet.

Mes réflexions s'inscrivent dans cette démarche, et sont alimentées par mon profond attachement au département de la Manche, et par mon expérience de 33 ans de mandats locaux. Je remercie le Conseil départemental de la Manche pour cette concertation donnant la possibilité à chaque citoyen de s'exprimer.

A titre d'exemple, et en tant que Maire de Thèreval, je souhaiterais évoquer tout particulièrement le projet de déviation de Saint-Gilles.

Ce projet est en contradiction avec la nécessaire prise en compte de la protection de l'environnement évoquée par le Conseil départemental.

La réalisation de ce tronçon neuf consommera plus de 20 hectares de terres agricoles – on est loin des orientations de l'Etat sur le « zéro artificialisation des espaces agricoles » – aura des impacts majeurs pour les exploitations agricoles concernées, occasionnera d'importantes nuisances sonores et visuelles pour les riverains, et perturbera de manière définitive la biodiversité et les déplacements d'animaux au sein du bois de Mingrey, seule forêt domaniale du Centre-Manche avec celle de Cerisy-la-Forêt ! Que dire de l'impact paysager d'un tel projet ! La commune de Thèreval ne peut pas « être un compromis » (je fais référence à un récent article de presse).

Dans le cadre de la concertation, je propose que soit étudié un scénario n°3 autour des idées suivantes :

- Sécurisation prioritaire de l'axe Saint-Lô/Coutances, en intégrant la notion de « route connectée » en partenariat avec l'industrie automobile. En clair, réaliser une « voie du futur » et non du passé ! La recherche avance à grands pas dans ce domaine.
- Développer la liaison ferroviaire Coutances/Saint-Lô avec une meilleure offre au public et des trains modernisés, ceci en lien avec le conseil régional de Normandie.
- Mettre en place une plateforme logistique à Marigny-le-Lozon, à proximité de la zone de la Chênée, avec la circulation de navettes de transport collectif, type « bus électriques » ou à énergie renouvelable sans impact carbone. Le matin, les navettes pourraient circuler toutes les dix minutes de 7h30 à 9h, et le soir de 16h30 à 18h, heures de pointes. En journée, des navettes toutes les heures seraient probablement suffisantes.
- Etudier les conditions d'une traversée de Saint-Gilles avec l'aménagement de voies douces et cyclables avec sécurisation des déplacements, projet permettant par ailleurs l'installation durable d'une offre commerciale en cœur de bourg.
- Mise en trois voies de l'axe entre Saint-Gilles et Agneaux.
- Etudier les conditions de raccordement de la RD972 à la RN174, soit au niveau du secteur du Flanquet, soit du centre commercial de l'Odyssée sur Agneaux.

Ce scénario n°3 permettrait la sécurisation de l'axe Saint-Lô/Coutances, faciliterait les déplacements multimodaux, renforcerait l'attractivité économique de la zone du Flanquet, préserverait au mieux les espaces fonciers agricoles et limiterait les nuisances.

Le Maire,

Gilles QUINQUENEL

Texte intégré au registre de concertation en date du 22 février 2022